

LA FRANCE FORTE

NICOLAS SARKOZY

Paris, le 13 AVR. 2012

Madame,

Vous avez bien voulu transmettre à Nicolas SARKOZY votre courrier sur l'autonomie des personnes âgées et handicapées. Je tenais à vous assurer qu'il en avait pris connaissance et qu'il vous remercie.

Nicolas SARKOZY souhaite que soient poursuivis les efforts engagés dans le cadre de la concertation nationale sur la prise en charge de la dépendance, menée depuis le début de l'année 2011.

Il reste déterminé à mener, dans les cinq ans à venir, la réforme de la dépendance, qui devra être compatible avec l'équilibre de nos finances publiques et prévoir un financement adapté, pérenne et à la hauteur de l'enjeu.

Tout au long de son quinquennat Nicolas SARKOZY a souhaité accroître l'effort financier en faveur des personnes âgées : l'objectif global de dépenses consacrés aux personnes âgées a augmenté de 74,5% entre 2007 et 2012, passant de 4,6 milliards à 8,55 milliards d'euros.

À travers la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), nous avons engagé plus d'un milliard d'euros de subventions destinées à l'investissement dans les établissements accueillant les personnes âgées et les personnes handicapées.

Madame Annie DE VIVIE
Fondatrice
Agevillage
32, rue de l'échiquier
75010 PARIS

D'autre part, pour venir en soutien aux services d'aide à domicile qui rencontrent des difficultés, Nicolas SARKOZY a souhaité que soit créé un fonds de restructuration doté de 50 millions d'euros dans la loi de finances pour 2012.

Pour les cinq ans qui viennent, Nicolas SARKOZY entend poursuivre cette action, notamment pour améliorer les parcours de soins et le recours à des structures intermédiaires entre domicile et établissement, et permettre ainsi un meilleur suivi des personnes en perte d'autonomie.

Nicolas SARKOZY s'engage également à prendre en compte la problématique des personnes handicapées vieillissantes, qui n'ont pas encore suffisamment accès à des structures adaptées.

Que ce soit en termes de prévention, de coordination ou de financement, Nicolas SARKOZY veillera à définir plus clairement les pilotes nationaux et locaux de la prise en charge de la perte d'autonomie.

Pour faire face à l'augmentation du nombre de personnes dépendantes, nous devons également accroître le nombre de professionnels en lançant un plan autour des trois axes suivants : anticiper les besoins de recrutement, former et qualifier pour garantir une prise en charge de qualité, et rénover les conditions de travail pour améliorer l'attractivité des métiers.

Le soutien aux aidants familiaux doit rester une priorité. Il s'agit déjà d'un objectif majeur du Plan Alzheimer 2008-2012 qui comporte de nombreuses mesures de soutien aux aidants familiaux, qu'il s'agisse du développement des structures « de répit » (accueil de jour, hébergement temporaire...), de la formation des aidants ou encore de la création de la visite longue en juillet 2011, qui permet d'évaluer le malade dans son environnement familial et de mieux prendre en compte la situation de ses proches. Nicolas SARKOZY souhaite mettre en place des mesures permettant aux aidants de concilier leur vie familiale et/ou professionnelle avec l'accompagnement de leurs proches. Plusieurs pistes existent, comme l'assouplissement du congé de soutien familial ou encore la possibilité d'assouplir l'organisation du travail des salariés – aidants familiaux.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Guillaume LAMBERT
Directeur de campagne de M. Nicolas SARKOZY